

Partage d'Actu!

n°03 / 05 avril 2024



Conseil d'administration du 04 avril 2024

Les ressources du CDG 11

Les membres du Conseil d'administration ont adopté les **traditionnels documents budgétaires** (CA et compte de gestion, affectation de résultat, BP), dont les éléments suivent la pleine trajectoire de ceux présentés lors du précédent débat d'orientation budgétaire.

Une **délégation de pouvoir est accordée au président** pour admettre en non-valeur les titres de recettes inférieurs à 100 €.

Le président a informé l'assemblée qu'un **marché à procédure adaptée (MAPA) sera prochainement lancé** pour le système d'alarme, de surveillance et de vidéosurveillance.

Le Conseil d'administration a adopté des **taux de cotisation** pour les **affiliés volontaires** applicables à partir du 1^{er} janvier 2025. Une communication spécifique leur sera adressée.

Enfin, dans le domaine des ressources humaines internes, le tableau de l'effectif a été actualisé.

Médecine préventive

Une **convention de cadrage définissant les modalités d'interventions collectives de la psychologue du travail du CDG 11** auprès des collectivités et établissements adhérents à la médecine professionnelle au CDG 11, a été validée.

Cette convention, à la demande, permet de proposer des actions étendues comme : l'accompagnement au changement, la mise en place d'actions de sensibilisation autour des RPS et de la qualité de vie au travail, l'animation de groupes de paroles et la gestion des conflits.

Une étape supplémentaire dans la montée en puissance des missions du service médecine du CDG 11 !

Protection des données et cyber sécurité

Le CDG 11 étend ses missions autour de la cyber sécurité afin d'accompagner toujours mieux les collectivités et établissements publics face à l'augmentation des cyberattaques.

Les membres du Conseil d'administration ont adopté **l'actualisation de la convention « protection des données »** avec de nouvelles dispositions visant **une montée en puissance des missions sur la protection des données et des actions en matière de cyber protection.**

Emploi : les premières actions de la Fabrique des métiers

La stratégie 2024 du CDG 11 autour de l'emploi a été présentée autour de 4 publics afin de favoriser l'attractivité des métiers, la fidélisation des agents, et la montée en compétence notamment sur des prises de poste :

- ▶ **Les agents de la fonction publique** en démarche de mobilité, en reconversion professionnelle ou nouvellement recrutés sur des métiers en tension et ayant suivi des parcours de formation portés par le CNFPT et/ou le CDG 11,
- ▶ **Les demandeurs d'emploi BOETH** (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) et/ou inscrits à France Travail,
- ▶ **Les collégiens, lycéens, étudiants, jeunes de - de 26 ans**
- ▶ **Tous publics** avec l'animation du CLEP (Comité Local de l'Emploi Public) par le CDG 11.

La tarification pour les intervenants dans le cadre de la Fabrique des métiers a été adoptée.

Handicap

Renouvellement de la **convention FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour la période 2024-2028 qui permettra d'inscrire et de renforcer les premières actions de la Fabrique des métiers.

Afin d'accompagner les agents BEOTH qui suivent notamment une PPR (Période Préparatoire au Reclassement), le **CDG 11 propose aux affiliés obligatoires et volontaires, un dispositif innovant** au travers de **l'outil MOTIVA**. Un bilan d'orientation professionnelle consolidé par MOTIVA permettra à l'agent de découvrir ses motivations clés au travail et ses besoins motivationnels, et à la collectivité ou l'établissement public de diminuer les erreurs de recrutement, de faciliter l'intégration, de s'assurer de la capacité d'adaptation du candidat et de sa capacité à se former et à acquérir des compétences.

Et aussi...

La présentation des rapports 2023 du référent déontologue et du référent AVDHAS (Actes de Violence, de Discrimination, de Harcèlement et d'Agissements sexistes).